**UPR France**

Merci M. le Président,

Le Portugal salue chaleureusement la délégation française et la remercie de son rapport.

Le Portugal salue le fait que la France ait pris, depuis son dernier examen, de mesures législatives visant à assurer la parité hommes-femmes dans la vie politique et la vie publique.

Le Portugal adresse à la France les recommandations suivantes :

1. Allouer les ressources nécessaires à l’application de mesures complémentaires visant à réduire l’écart de réussite éducative entre enfants issus de différents milieux socio-économiques.
2. Développer des services de santé mentale qui ne mènent pas à l’institutionnalisation, à la sur-médication et à des pratiques qui ne respectent pas la volonté et les préférences des personnes.
3. Établir un plan national d’action pour le logement afin de rendre accessible un nombre suffisant de logements aux plus pauvres.
4. Améliorer et simplifier l’accès aux droits et procédures d’obtention des minima sociaux. Finalement,
5. Ratifier la Convention de l’Organisation Internationale du Travail (n° 189) sur les travailleuses et les travailleurs domestiques.

Je vous remercie, M. Le Président.